**A.S.C.P.A SECTION GYMNASTIQUE**

Gymnastique Artistique - Gymnastique Rythmique

Baby Gym – Gym Adulte – Gym santé

   

I – COTISATIONS 2025-2026

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **BABY GYM** | | |
| **ANNÉES** | **ADHÉSION** | **LICENCE** |
| 15 mois – 5 ans | 180 € | + 70 € |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **G.A.F – G.R – TeamGym** | | |
| **GROUPES** | **ADHÉSION** | **LICENCE** |
| Loisir 1 entrainement / semaine | 215 € | + 70 € |
| Loisir cours supplémentaire | + 65 € | - |
| Détection / performance GAF et GR | 250 € | + 70 € |
| Compétition à finalité régionale GAF-GR-Teamgym | 315 € | + 70 € |
| Compétition à finalité nationale GAF-GR-Teamgym | 365 € | + 70 € |
| Compétition niveau national GR | 415 € | + 70 € |
| Compétition niveau national GAF | 450 € | + 70 € |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ADULTES** | | |
| **NOMBRE DE COURS** | **ADHÉSION** | **LICENCE** |
| 1 cours par semaine | 135 € | + 70 € |
| 2 cours par semaine | 200 € | + 70 € |
| 3 cours par semaine | 250 € | + 70 € |

Pour les familles ayant plusieurs **ENFANTS** au sein de l’ASCPA GYMNASTIQUE, un tarif dégressif est appliqué :

Si 2 enfants : réduction de 35 € sur la totalité

Si 3 enfants : réduction de 60 € sur la totalité

La réduction ne s’applique pas aux adultes.

La part adhésion et la part licence sont à régler. Le montant de l’adhésion est reversé au club pour son fonctionnement et le paiement des salariés. Le montant de licence est reversé à la fédération française de gymnastique, aux comités départemental et régional de gymnastique et à l’Omnisport ASCPA.

**IMPORTANT :**

Deux séances d’essai possibles avant l’inscription définitive, pour les nouveaux adhérents.

Les inscriptions sont validées une fois les documents envoyés et la cotisation réglée via helloasso ou espèces ou par chèque (possibilité de faire plusieurs chèques). Il n’y a pas de réservation de place.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre à l’adresse[**ascpagym.bureau@gmail.com**](mailto:ascpagym.bureau@gmail.com)

**Suivez nous sur les réseaux Facebook et Instagram, site internet :** [**www.ascpagymnastique.com**](http://www.ascpagymnastique.com) **pour suivre toutes les informations du club et la boutique du club !**

II – COMPOSITION DU DOSSIER

Cocher les cases correspondant aux pièces fournies

1.  Fiche d’inscription

2.  Une photo d’identité (tête uniquement photo transmise pour la licence à la FFG)

3.  Un certificat médical pour les nouveaux adhérents ou le questionnaire médical. Pour les

gymnastes en compétition, le certificat médical doit mentionner « **l’absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique en compétition. », à renouveler tous les ans pour les gymnastes en performance.**

4.  Le règlement de la cotisation pour l’année, en espèces ou par chèque(s). Si paiement par

chèque, l’ordre est  A.S.C.P.A gymnastique. Mentionner au dos des chèques le nom de

l’enfant ainsi que le mois d’encaissement souhaité.

5.  Autorisation parentale (pour les gymnastes engagés en compétition).

6.  Droit à l’image (autorisation parentale à remplir et à signer)

7.  Bénévolat

8.  Coupon « règlement intérieur » dûment signé.

9.  Autorisation de sortie de la salle **SEULEMENT** pour les enfants de **12 à 18 ans.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS ET DONC VOTRE PLACE NON RESERVEE**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N° licence | 75 | 033 | 010 |  |
| GROUPE |  | | |  |

**A.S.C.P.A SECTION GYMNASTIQUE**

|  |
| --- |
| FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025 - 2026 |

|  |  |
| --- | --- |
| Gymnastique Artistique Féminine  TeamGym | Loisir |
| Gymnastique Rythmique | Compétition |
| BabyGym |  |
|  | Nombre d’entraînement(s) par semaine : |
|  |  |
| Autre(s) enfant(s) dans le club |  |
| Pass’enfant / Pass’jeune numéro | OUI  NON |
| Participation du Conseil Général | OUI  NON |
| Pass’sport numéro | OUI  NON |
| Montant réglé | **€** |
| Nombre de chèques (ordre ASCPA Gymnastique) |  |
| **Demande d’attestation** | OUI  NON |

**A remplir lisiblement SVP :**

|  |
| --- |
| Nom : |
| Prénom : |
| Date de naissance : |
| Nationalité : |
| Téléphone fixe et portable (obligatoire) : |
| Téléphone où vous joindre pendant les entrainements : |
| Adresse : |
| Quartier (pour les habitants de Pessac) : |
| E-mail : |

|  |
| --- |
| ATTESTATION PARENTALE |

Je soussigné(e)………………………………………………………………………………………………….…...

Demeurant……………………………………………………………………………………………………….……

Autorise mon enfant……………………………………………………………à adhérer à L’A.S.C.P.A gymnastique.

Fait à……………….…Le……………………………2025,

Signature

**AUTORISATION PARENTALE**

(Pour les gymnastes engagés en compétitions)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,………………………………………………………………………………

Autorise  N’autorise pas

Mon enfant …………………………….…………………………………………à participer à toutes les compétitions (départementales, régionales, nationales, suivant les qualifications).

Toute absence peut avoir des conséquences sur une équipe, et des frais d’engagements pourront vous être demandés si l’absence n’est pas justifiée sur raison médicale.

Pendant les déplacements, votre enfant sera sous l’entière responsabilité du club (entraîneurs présents) pour le transport et la durée de la compétition.

Si un accident survient pendant un déplacement, j’autorise le responsable à prendre toutes les mesures qui s’imposent (hospitalisation, rapatriement ou autre).

Téléphone en cas d’urgence :

Lu et approuvé (mention manuscrite) Signature des parents

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |
| --- |
| DROIT A L’IMAGE - ENFANT |

Vous venez d’inscrire votre enfant dans notre club. Lors des manifestations, compétitions et différentes rencontres, des photos peuvent être prises et mises en ligne sur différents sites ainsi que sur la page facebook du club. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir remplir l’autorisation parentale suivante :

Je soussigné(e) Mme, Mr ………………………………………………………………..………………………….

Autorise  N’autorise pas

La mise en ligne de photos de mon enfant…………………………………………………….

Date et signature :

**BENEVOLAT – PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS**

Tout au long de l’année, l’ASCPA Gymnastique organise des manifestations (galas, compétitions…). Le bénéfice fait lors de ces manifestations via les entrées payantes et les bénéfices de la buvette permet de financer de nombreuses actions à destinations des gymnastes, tels que les déplacements en compétition ou l’achat de matériel, qui leur permet de pratiquer dans les meilleures conditions possibles.

Cependant, l’organisation et le bon déroulement de ces manifestations nécessitent l’implication de nombreux bénévoles, pour l’installation du gymnase, la gestion de l’évènement (entrée, buvette, sono, médecin, infirmier,…), et rangement de la salle.

Vous avez envie de vous engager dans un club dynamique et de participer à l’organisation de ces manifestations ? Vous avez des compétences à nous faire partager ? Nous vous accueillons avec grand plaisir ! Toute aide, même ponctuelle, est la bienvenue.

N’hésitez pas à nous dire dans quel domaine vous pouvez nous apporter votre aide.

Voici les différentes missions qui peuvent vous être confiées :

- Installation du gymnase : installation du matériel et décoration

- Préparation de gâteaux, crêpes… pour la buvette

- Accueil du public, vente des entrées

- Vente à la buvette

- Barbecue, friteuse, sandwich…

- Rangement de la salle

- Organisation tombola

Nous avons aussi régulièrement besoin de personnel médical (médecin, infirmier) lors des compétitions, merci de nous dire si vous souhaitez être contacté dans ce cadre.

NOM : …………………………………………………………………………………………………….………………………………

Je suis intéressé(e) pour participer bénévolement aux manifestations organisées par l’ASCPA Gymnastique

OUI  NON

Si oui, dans quel domaine : ……………………………………………………………………………………………………

Personnel **médical** pouvant être contacté pour les compétitions : …………………………………………………………



Association Sportive et Culturelle

**Pessac-Alouette**

27 Ave Pdt Kennedy

33600 PESSAC

**SECTION GYMNASTIQUE – GR**

(Activités : GAF/GR/GFL)

DECHARGE

Je soussigné(e), …………………………………………………………………………….......

en qualité de père, mère, tuteur légal (rayer la mention inutile)

demeurant …………………………………………………………………………………….…

autorise mon enfant ………………………………. ……………………………………………..…

à quitter SEUL la salle de gymnastique du Haut-Livrac.

**Seulement pour les enfants de 12 à 18 ans**.

Le Club dégage toute responsabilité en cas d’incident ou d’accident à l’extérieur de la salle.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

**Nouveau**

**REGLEMENT INTERIEUR 2025 - 2026**

Afin de permettre à la section de fonctionner dans de bonnes conditions, voici quelques consignes qui seront à respecter au cours de l'année sportive :

- A chaque entraînement, les parents sont tenus d'emmener les enfants dans la salle afin de s'assurer de la présence de l'entraîneur.

- A la fin de l'entraînement, les parents sont tenus de récupérer les enfants dans la salle, ou de prévenir si une autre personne doit les ramener. Vous devez savoir, que dès que votre enfant quitte la salle, il n'est plus sous notre responsabilité. Il nous paraît imprudent de voir des enfants attendre seuls sur le trottoir.

En cas d’absence d'un entraîneur, un message sera affiché sur la porte, ou un mail sera envoyé.

Pour le bon déroulement des entraînements, la présence des parents n'est pas autorisée dans la salle (hormis en baby gym).

**ENTRAINEMENTS**

En principe, pour les gymnastes compétitives, il n’y a pas d’entraînement pendant les vacances scolaires mais des entraînements pourront avoir lieu selon la disponibilité des entraîneurs.

Des stages payants pourront être proposés pour les gymnastes loisirs. Tout adhérent n'ayant pas réglé sa participation aux frais avant le stage se verra exclu du stage.

Pour les gymnastes engagées en compétition, elles doivent avoir un nécessaire de soin dans leur sac (pansements, strap …). Si toutefois, la pharmacie du gymnase est utilisée, merci de réapprovisionner les éléments consommés.

**COMPETITIONS**

Certaines compétitions entraînent des dépenses importantes (transport, hébergement, engagements, repas, frais de jugement, frais d’entraîneurs, etc...) Les déplacements pour les championnats de France sont organisés par le club, une participation financière **forfaitaire non ajustable** sera demandée en fonction du lieu et de la durée du séjour (entre 150 et 250 €). Pour les autres compétitions, les déplacements sont à la charge des parents.

L’achat du justaucorps et du survêtement du club est obligatoire et à la charge des parents.

A prévoir :

* Côté GR : 30€ si justaucorps de location ou 110€ si justaucorps neuf + petits matériels (demi-pointes, brique, élastique)
* Côté GAF : enveloppe moyenne de 200€ (justaucorps, veste, chouchou, maniques)
* Côté Team : enveloppe moyenne de : 225€ (justaucorps, veste, legging, chouchou)

Une réunion de rentrée avec les responsables techniques sera proposée en septembre (planification de la saison, dates des compétitions, dates des stages, règlement spécifique, informations sur la saison, questions/réponses).

**DECISIONS TECHNIQUES**

La direction technique du club détermine :

- Les objectifs et les programmes des différentes sections du club ;

- Les programmes des entraînements, des stages, des regroupements, des animations ;

- Les contenus des méthodes d'entraînement, les échéances ;

- Les orientations des gymnastes, la composition des groupes.

Chaque entraîneur a la charge de sélectionner les participantes aux compétitions. Leur décision est sans appel.

Les gymnastes inscrites en compétition s'engagent à participer à toutes les compétitions de la saison sportive en cours. L’absence lors d’une compétition peut entrainer l’exclusion de l’équipe.

**LA TENUE DES ENFANTS**

Il est important que les enfants arrivent à l'entraînement dans une tenue correcte :

- Cheveux attachés

- Pas de bijoux (sécurité et vol)

- Tenue de sport (cycliste, short, justaucorps, chaussures de sport...)

- Gourde marquée au nom du gymnaste.

- Les portables, qui sont sous la responsabilité de leur propriétaire, doivent être obligatoirement éteints pendant l’entraînement.

- Vous devez enlever les chaussures pour rentrer dans le gymnase.

- Nous vous rappelons que le club n’est pas responsable en cas de vol au sein du gymnase.

**HORAIRES**

Le respect des horaires d'entraînement est important ; les retards systématiques et non justifiés pourront amener l'entraîneur à prendre des sanctions.

**ADHÉSION**

Le montant de l’adhésion est réglé pour l’année sportive. Son remboursement ne peut intervenir qu’en cas de mutation ou problème de santé (avec certificat médical) entraînant un arrêt définitif de l’activité (hors blessure). Le prix de la licence ne sera pas remboursé.

La cotisation représente la participation des adhérents au fonctionnement de l’association. En conséquence, un adhérent n’achète pas un droit à pratiquer la gymnastique mais il contribue à un projet associatif global, qui lui permet notamment de participer aux assemblées générales ou encore d'être électeur et éligible aux instances dirigeantes de l’association. Dès lors, **le paiement d’une cotisation ne constitue pas une avance sur des prestations déterminées qui seraient dues par le club**.

Tout adhérent n'ayant pas réglé son adhésion et sa licence avant le 1er janvier se verra exclu des cours jusqu'à la réception de son règlement sans réduction possible sur sa cotisation quelle que soit la durée de l'exclusion.

**ANNULATION DE COURS**

Lorsque les cours sont annulés pour des raisons indépendantes de notre volonté, le remplacement voire le remboursement ne pourra être effectué pour cette séance (manifestations sportives d’autres associations, réparations du service des sports, élections, problèmes techniques liés au fonctionnement de la salle…).

**BABY GYM**

Il est demandé aux familles d’attendre dans le couloir que l’entraineur vienne les chercher. Les parents accompagnateurs de leurs enfants doivent porter une tenue sportive, pour des raisons de sécurité.

L’accès au trampoline est autorisé seulement pendant le parcours et sous la surveillance des entraineurs. De plus, pour des raisons de sécurité, **un seul enfant à la fois** peut accéder au trampoline, afin d’éviter les risques de collisions et d’éjection.

La présence d’**un adulte par enfant** est obligatoire lors des séances.

En revanche, les frères et sœurs ne sont **pas autorisés** sur le praticable et le parcours.

La Présidente,

Laura LETOURNEUR

**COUPON REPONSE « REGLEMENT INTERIEUR »**

Je soussigné(e)…………………………………………………………………………………………………….

Père, mère, tuteur de l’enfant (rayer la mention inutile)…………………………………………………….

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Mention « Lu et approuvé »

Date et Signature

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



